

Les cercles ménagers de jeunes fermiers de l'Alberta renseignent les jeunes gens sur les aspects pratiques de l'agriculture et de l'économie domestique et leur inculquent les principes essentiels du civisme. En 1948, les 327 cercles de jeunes comprenaient environ 5,452 membres.

Le Ministère publie des bulletins sur l'agriculture et l'économie domestique. Il établit des statistiques agricoles nécessaires à plusieurs organismes de la province.

Colombie-Britannique.—Le ministère de l'Agriculture comprend quatre divisions principales: 1° la Division de l'administration a la direction générale des programmes agricoles, applique les lois régissant l'agriculture, surveille les programmes de vulgarisation, réunit des statistiques agricoles, rédige des rapports et des publications, participe aux expositions agricoles, dirige les cercles de fermiers et de fermières et voit à l'extension des marchés; 2° la Division de l'industrie animale est commise aux questions intéressant l'élevage: expansion et amélioration de la production, fermes à fourrures, inspection des marques, inspection du classement du bœuf, répression des maladies contagieuses chez les animaux, destruction des insectes nuisibles au bétail et diffusion de renseignements sur l'alimentation des animaux. La Division comprend les services suivants: bétail, médecine vétérinaire, industrie laitière et aviculture; 3° la Division de l'industrie des plantes, qui groupe les services d'horticulture, de grandes cultures, de pathologie végétale, d'entomologie et d'apiculture, surveille la production des fruits, des légumes et des semences et dirige des relevés sur les vergers, les petits fruits, les plantes bulbeuses et les serres, et s'occupe de la suppression des insectes nuisibles et des maladies cryptogamiques, de l'inspection et de la destruction des mauvaises herbes et de l'expansion générale des cultures; 4° la Division d'expansion et de vulgarisation agricoles s'occupe de vulgarisation par le canal des agronomes régionaux, de défrichement de terres agricoles en vue de la production, de génie agricole, de fourniture de main-d'œuvre agricole et de cercles de jeunes.

Les fonctionnaires de la Division sont postés dans 25 centres agricoles.

Sous-section 4.—Collèges et écoles d'agriculture des provinces

Une étude sur ce sujet a paru aux pp. 204-213 de l'*Annuaire* de 1943-1944.

Section 3.—Statistique de l'agriculture*

C'est le Bureau fédéral de la statistique qui est chargé de recueillir, dresser et publier les statistiques sur l'agriculture. Des statistiques importantes sont obtenues au moyen du recensement décennal du Canada et de chaque recensement quinquennal des provinces des Prairies. Les données les plus importantes tirées du recensement de 1941 paraissent aux pp. 258-263 de l'*Annuaire* de 1946; voir aux pp. 408-414 de l'édition de 1948-1949 les données récentes tirées du recensement quinquennal de 1946. Le Bureau recueille et publie également des statistiques primaires et secondaires sur l'agriculture, y compris les statistiques annuelles et mensuelles sur la production et la distribution des produits agricoles. Les statistiques primaires portent principalement sur l'état des cultures, la production estimative de denrées agricoles et de bétail, la valeur des terres agricoles, les salaires de la main-d'œuvre

* Révisé à la Division de l'agriculture, Bureau fédéral de la statistique, Ottawa.